

Le billet du Syndic



Chers Citoyens et Citoyennes de Pont-en-Ogoz,
Chers lecteurs et lectrices,

2

Voici à nouveau arrivée l'heure des budgets pour une nouvelle année. L'assemblée communale du mois de décembre sera l'occasion de présenter à la population les investissements que le Conseil communal a retenus pour l'année 2018. Ces investissements sont surtout destinés à maintenir, voire à améliorer, le patrimoine de notre Commune. Cette année, ils sont relativement nombreux, comme vous pouvez le constater à la lecture du tractanda et de ce bulletin.

3

Toujours au niveau des investissements, le Conseil communal a renoncé à l'affectation d'une importante somme pour le remplacement de la centrale de chauffe d'Avrydevant-Pont. Une solution semble en effet se dessiner avec la reprise de cette installation par une entreprise qui pourra désormais complètement gérer notre chaufferie. Une extension du réseau de chauffage à distance est même prévisible et les détails vous seront donnés ultérieurement, une fois que le projet sera complètement ficelé. Ceci est une assez bonne nouvelle pour le porte-monnaie communal qui n'aura pas besoin d'investir quelques 500'000 à 600'000 francs.

19

Au niveau de notre plan d'aménagement local (PAL), il est en cours de validation auprès des Services cantonaux et de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) à Fribourg. Neuf recours, principalement en lien avec l'implantation des ports sur le Lac de la Gruyère, sont simultanément traités. L'approbation finale ne devrait pas intervenir avant la deuxième partie de l'année 2018. Cette lenteur administrative est bien sûr problématique pour le développement de nouveaux projets.

22

22

23

23

24

Voilà, chers Citoyens et Citoyennes, je vous donne déjà rendez-vous à l'occasion du marché de Noël du **samedi 2 décembre 2017**, dont l'organisation a été reprise cette année par le Conseil communal et l'administration, ainsi qu'à notre prochaine assemblée du **jeudi 14 décembre 2017** et vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année.

25

25

25

26

26

26

27

27

27

27

28



Votre Syndic

Christophe Tornare

Sommaire

Convocation à l'Assemblée
du 14 décembre 2017

PV de l'Assemblée du
17 mai 2017

Planification financière

- Planification des investissements 2018-2023
- Budget de fonctionnement
- Commentaires
- Budget d'investissement
- Investissements 2018

Informations communales

- Poste vacant
- Mise en location de parchets communaux
- Nouveaux citoyens
- Nonagénaires
- Distribution sapins de Noël
- Fermeture du bureau communal
- Déneigement
- Hivernage des bateaux
- Marché de Noël
- Loto des enfants
- Coup de balai 2018
- Accueil extrascolaire
- Fromagerie Gumefens

Associations et sociétés locales

- Jette-des-Ponts
- Concert de Noël
- Chœur mixte
- Soirée raquettes-fondue
- FC Gumefens-Sorens
- Amicale Gym dames
- Association d'accueil familial de jour
- Génération plus
- Pro Senectute

Memento



CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 14 DECEMBRE 2017

COMMUNE DE PONT-EN-OGOZ

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale ordinaire

le jeudi 14 décembre 2017, à 20h00

à la Halle polyvalente à Avry-devant-Pont

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 17 mai 2017
2. Budget de fonctionnement 2018 et rapport de la Commission financière
3. Investissements 2018 et rapports de la Commission financière, décisions spéciales sur :
 - Rénovation des routes et trottoirs Fr. 200'000.-
 - Achat d'une pompe à traiter – multifonctions Fr. 30'000.-
 - Achat d'une lame à neige Fr. 13'500.-
 - Conduite d'eau et défense incendie Fr. 112'000.-
 - Suppression du réservoir d'eau de Champ-Traversey, Le Bry Fr. 30'000.-
 - Remplacement des conduites d'eau potable
Quartier Malamoillie, Secteur Gumefens Fr. 108'000.-
Quartier Villarvassaux, Secteur Gumefens Fr. 400'000.-
 - Mise à jour et actualisation du système informatique de l'administration Fr. 35'000.-
 - Epuration – mise en séparatif
Quartier Le Pavillon, Secteur Avry-devant-Pont Fr. 165'000.-
Quartier Vers la Maison, Secteur Avry-devant-Pont Fr. 185'000.-
 - Edilité Le Bry – création d'une place de lavage Fr. 50'000.-
 - Déchetterie Le Bry – remplacement de la clôture Fr. 18'000.-
 - Ordures ménagères – création d'un point de collecte à Gumefens Fr. 20'000.-
 - Assainissement de l'éclairage public - 2^{ème} étape Fr. 100'000.-
 - Gîte d'Avry-devant-Pont – rénovation et réhabilitation Fr. 150'000.-
4. Approbation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2018
5. Informations du Conseil communal
6. Divers

Procès-verbal – Assemblée du 17 mai 2017



Procès-verbal de l'Assemblée Communale de Pont-en-Ogoz du 17 mai 2017

Présidence : M. Christophe Tornare, Syndic (Le Président)

Secrétaire : Mme Laurence Rimaz

Scrutateurs : M. Pierre-Alain Tercier (pour la partie de gauche)
M. Marcel Sottas (pour la partie de droite)

Présents : 7 Conseillers communaux
30 Citoyennes et Citoyens avec droit de vote (Conseil communal inclus)
1 Personne externe à la commune (sans droit de vote)
Soit un total de 31 participants

Lieu : Halle polyvalente – Avry-devant-Pont

Excusé(e)s : 7 personnes

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 20 décembre 2016
2. Investissements complémentaires 2017 et rapports de la Commission financière, décisions spéciales sur :
 - Installation d'un UV pour le traitement de l'eau potable
au réservoir « Les Monts » Fr. 50'000.-
 - Déplacement d'une conduite d'eau à Le Bry, secteur L'Abranna Fr. 50'000.-
3. Comptes de fonctionnement et d'investissements 2016
 - lecture des comptes
 - rapport de l'organe de révision
 - approbation des comptes
4. (Nomination d'un membre à la Commission financière)
5. Informations du Conseil communal
6. Divers

A 20h05, **M. le Président** ouvre l'Assemblée communale.

Il rappelle que cette Assemblée a été convoquée conformément à l'article 12 de la Loi sur les communes, par insertion dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg no 18 du 5 mai 2017, par affichage au pilier public ainsi que par convocation en tout ménage.

Les 7 personnes excusées sont citées. Les scrutateurs sont nommés, il s'agit de **M. Pierre-Alain Tercier** et **M. Marcel Sottas**.

Les débats sont enregistrés pour faciliter la rédaction du PV. Aucune demande préalable n'ayant été formulée, aucun enregistrement privé n'est autorisé.

M. le Président commence par informer que l'ordre du jour est modifié, car les investissements complémentaires doivent être mis dans les comptes 2016 et être passés avant l'approbation des comptes, le point 4 va donc passer en point 2. Il y a une autre modification qui concerne la nomination d'un membre à la Commission financière. Après contrôle de la loi sur les communes, la Commission financière doit être d'au minimum 3 membres. Ils sont 4 actuellement suite à la démission d'un membre pour raison de déménagement, M. Gaël Ropraz. Après discussion avec la Commission actuelle, elle souhaite rester à 4 membres ce qui convient au Conseil communal, ce point ne sera dès lors pas traité.

M. le Président demande s'il y a des remarques ou questions par rapport à la modification de l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, **il est accepté**.

La présentation de l'Assemblée est projetée sur l'écran, ce document fait partie intégrante du présent PV.

Point 1

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 20 décembre 2016.

M. le Président demande s'il y a des remarques quant au PV du 20 décembre 2016. Comme il n'y en a pas il demande à celles et ceux qui acceptent le procès-verbal de l'Assemblée communale du 20 décembre 2016 de s'exprimer par main levée.

Résultat du vote : Le procès-verbal du 20 décembre 2016 est accepté à l'unanimité.

Point 2

Investissements complémentaires 2017 et rapports de la Commission financière

M. le Président explique que les deux investissements soumis ont déjà été réalisés et payés par le compte de fonctionnement. Cependant, suite à la révision des comptes par la fiduciaire, les réviseurs ont estimé que ces travaux donnaient une plus-value et non seulement une charge et que ces biens devaient rentrer dans le bilan. Ils nous ont proposé de les passer en investissement plutôt que de les mettre en compte dans le fonctionnement. Cela ne change pas grand chose mis à part que cela a augmenté le bénéfice de l'exercice et le Conseil communal a besoin de l'aval de l'assemblée pour pouvoir le faire. Il passe la parole à **M. Jean-Jacques Reynaud** pour l'explication des investissements.

- Installation d'un UV pour le traitement de l'eau potable au réservoir Les Monts CHF 50'000.-

M. Jean-Jacques Reynaud précise que l'installation de cet UV nous a été ordonnée par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) suite à une pollution que l'on a eu deux fois l'année passée dans le réseau d'eau, qui se jette dans le réservoir des Monts à Gumefens. Le traitement de l'eau au chlore a commencé en juillet jusqu'en décembre 2016. Depuis la pose de l'UV en décembre, on n'a plus eu de soucis.

M. le Président ajoute qu'il s'agit d'une ventilation comptable à la demande du réviseur, que l'UV est posé et payé dans la comptabilité 2016. Il demande le préavis à la Commission financière.

M. Pierre Broye prend la parole et confirme que cela correspond à une pratique comptable qui est possible et juste et la Commission financière préavise favorablement cet investissement.

M. le Président remercie M. Broye et demande s'il y a des questions, comme il n'y en a pas il prie les personnes qui acceptent cet investissement de s'exprimer par main levée.

Décision spéciale - résultat du vote : L'objet est accepté à l'unanimité.

- Déplacement d'une conduite d'eau à Le Bry, Secteur L'Abranna CHF 50'000.-

M. le Président informe que pour le déplacement de cette conduite d'eau c'est pareil, les travaux ont déjà été réalisés et payés en grande partie en 2016, le solde sera payé sur 2017. Ce déplacement de conduite a été rendu obligatoire par la construction de nouvelles villas dans ce quartier. Cela n'a pas été vu lors de la demande de permis, à savoir que la conduite communale traversait une parcelle à construire et les frais de déplacement n'ont pas pu être imputés au requérant puisque la commune n'avait pas mis de conditions dans le permis de construire.

M. Jean-Jacques Reynaud précise que si une conduite d'eau qui traverse un bien-fonds à construire n'est pas inscrite au Registre foncier, son déplacement est à la charge de son propriétaire. A savoir qu'il y a très peu de conduites d'eau communales qui sont inscrites au Registre foncier, car autrefois on posait les conduites en accord avec les propriétaires, surtout en plein champ et sans connaître le parcellaire futur. C'est aussi un élément qu'il faudra corriger. Cette conduite à l'Abranna traversait en diagonale deux parcelles à bâtir et n'était pas inscrite, donc à la charge de la commune.

La parole est redonnée à **M. Pierre Broye** pour le préavis de la Commission financière, qui préavise favorablement l'investissement.

Comme il n'y a plus de question, **M. le Président** demande aux personnes qui acceptent cet investissement de s'exprimer par main levée.

Décision spéciale - résultat du vote : L'objet est accepté à l'unanimité.

Point 3**Comptes de fonctionnement et d'investissements 2016**

La parole est donnée à **M. Michel Grivel**, responsable des finances. Il informe qu'il y a une modification suite à l'intervention de la fiduciaire, la réserve de CHF 543'000.00 a été déplacée du poste non ventilable et mise sur l'épuration. Par rapport à ce qui est publié dans le journal communal et ce qui apparaîtra à l'écran, au poste 71 protection des eaux, le montant a augmenté de CHF 543'000.00 et ce montant est diminué dans les postes non ventilables. Il s'agit uniquement d'un changement de chapitre et ne change rien au résultat.

M. Grivel commence la lecture des comptes de fonctionnement 2016 qui sont affichés à l'écran. Il informe que dans les postes non ventilables, il y a des amortissements supplémentaires pour le génie civil CHF 335'000.00, pour le prêt du stand de tir CHF 50'000.00, le solde de la participation au FC Gumefens CHF 99'999.00, il reste un franc symbolique, et la halle pour l'édilité à Le Bry CHF 130'099.00. Il poursuit par la récapitulation par chapitre, avec un total de charges de CHF 9'030'744.00 pour des revenus de CHF 9'035'420.00, ce qui nous donne un bénéfice net de l'exercice 2016 de CHF 4'676.00.

M. Grivel demande s'il y a des questions. Comme il n'y en a pas, il continue avec la lecture des comptes d'investissements 2016 puis poursuit avec la lecture du détail des investissements terminés en 2016.

Pour la HAP, à noter que lors de l'agrandissement, avec les budgets de l'architecte on était plutôt près des 3,6 mio et en ayant fait bien attention au budget lors des travaux, la surprise a été bonne à la fin avec ce résultat positif.

Pour le captage RFSM, c'est le contraire. Il était difficile de faire un budget plus juste, car pour trouver de l'eau, l'évaluation des frais est plus difficile que lors d'une construction où tout peut être planifié. A savoir que c'était le RFSM qui était pilote du projet et parfois on a été mis devant le fait accompli au niveau des coûts. On a dû changer des pompes, capter ailleurs, faire des essais, refaire des sondages, d'où ces dépassements.

Quand au séparatif de Malamoillie, il y a un dépassement étant donné que des forages dirigés ont dû être faits dans certains endroits difficiles d'accès, on en a aussi profité pour changer quelques regards et quelques compteurs. A noter que si on additionne les charges de CHF 18'500.00 pour l'étude et les CHF 526'966.15, on arrive au CHF 543'466.15 qui ont été sortis de la réserve. M. Grivel demande s'il y a des questions sur ces investissements terminés en 2016.

M. Antoine Gremaud félicite le résultat par rapport à la HAP et pense qu'il faudrait faire fonctionner une garantie ou utiliser une partie du bon résultat pour corriger les écoulements à la cuisine. Par deux fois, il a loué la salle et a eu les éviers bouchés et quand il a essayé de déboucher, cela sortait par les grilles du sol. M. le Président confirme qu'il y a un souci avec le séparateur de graisse qui se bouche. Le problème est connu et sera résolu.

M. Grivel termine par la lecture du bilan. Comme il n'y a pas de question, **M. le Président** reprend la parole et dit que le résultat est bon et que de ce fait on a pu faire des amortissements supplémentaires ; on était environ à CHF 620'000.00 de bénéfice et avec ces amortissements on arrive à un bénéfice de CHF 4'676.00. Sous l'angle des investissements, la bonne nouvelle c'est la HAP avec un résultat de CHF 300'000.00 en dessous du budget. Par contre une plus mauvaise surprise avec le captage du RFSM. Il faut préciser que pour le RFSM, les chiffres affichés concernent la part communale, la commune a participé au 50 %, ce qui veut dire que le coût total de réalisation des captages est de CHF 1'400'000.00. C'est surtout au puits des Bûcherons qu'il y a eu les problèmes. Il demande s'il y a des questions ou des précisions à apporter concernant les comptes. Comme ce n'est pas le cas, il donne la parole à **M. Pierre Broye**, Président de la Commission financière.

M. Pierre Broye informe que les comptes 2016 ont été révisés par la société Multifiduciaire Fribourg SA. Tous les documents nécessaires, soit les comptes 2016 détaillés, le rapport de révision de la fiduciaire et la liste de contrôle, émise par le Service des communes, ont été reçus par la Commission financière et analysés. M. Broye donne lecture des conclusions de la fiduciaire. Selon leur appréciation et selon les articles 98^d et 98^e de la Loi sur les communes l'audit des comptes annuels a été effectué pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Selon l'appréciation de la fiduciaire, les comptes 2016 sont conformes aux dispositions de droit public en matière de tenue de comptes communaux et elle recommande d'approuver les comptes annuels tels que soumis avec un excédent de produit de CHF 4'675.99. A titre complémentaire, M. Broye demande de revenir sur le bilan car il est important de voir que sur l'année 2016 le total des actifs et des passifs est de CHF 15'746'775.00. Sur plus de 15 mio, on a plus de 4 mio de fortune et 1,6 mio de réserve, ce qui signifie des moyens propres qui représentent environ 5,5 mio de francs. Du côté des dettes on a environ 10 mio, la situation est donc normale. Au niveau des placements, il faut voir ce qu'il y a derrière le chiffre de CHF 4'728'725.00, soit des immeubles qui sont évalués à des prix conservateurs. Donc la situation de la fortune de la commune est bonne avec suffisamment de réserve par rapport aux engagements futurs qui sont à prendre. En résumé, les comptes sont bons avec une situation saine.

M. le Président invite les personnes présentes qui acceptent les comptes de fonctionnement et d'investissements 2016 à voter par main levée, en précisant que les membres du Conseil communal ne peuvent pas voter.

Les comptes de fonctionnement et d'investissements 2016 sont acceptés à l'unanimité
--

M. le Président remercie l'assemblée de la confiance témoignée et espère pouvoir continuer sur le même chemin.

Point 4

Nomination d'un membre à la Commission financière :

M. le Président revient sur ce qu'il a dit en début d'assemblée, soit que le Conseil communal propose de ne pas élire de membre supplémentaire et de rester à 4 membres. Il prend acte de la démission de M. Ropraz pour raison de déménagement.

Point 5

Informations du Conseil communal

M. le Président informe que le plan d'aménagement local, le PAL, va partir à Fribourg la semaine prochaine.

Concernant le bureau de poste d'Avry, il informe que suite à la dernière séance avec les représentants de la Poste, ceux-ci demandent d'accepter la suppression de l'office. Le Conseil communal ne va pas signer d'accord avec la Poste et entend provoquer une décision. Aucun commerce de la place ne veut prendre l'agence postale.

Il informe également qu'il y a une place de parc de libre dans le garage du bâtiment communal pour CHF 80.00 par mois.

M. le Président reprend les informations affichées à l'écran. Un véhicule pour les pompiers a été acheté sur la compétence du Conseil. Il s'agit d'un VW Amarok prééquipé, de démonstration, il valait plus de CHF 60'000.00 et a été acquis pour CHF 34'900.00. C'est une bonne occasion pour la PR, il permettra de remplacer la remorque qui n'est plus à jour. L'ancienne Jeep pourra être employée pour tirer le chariot de tuyaux, en remplacement du Mowag. D'ailleurs ce Mowag a été mis en vente dans le bulletin communal. A savoir que l'ECAB ne subventionne pas le véhicule car pas neuf, alors qu'il n'avait que très peu de kilomètres.

2^{ème} info, sur demande du Service des ponts et chaussées, on ne peut plus admettre les passages pour piétons sur une route à 80 km/h. Nous en avons 3 qui doivent être supprimés, 2 à Gumefens et 1 à l'entrée du Bry. Une analyse de réduction de vitesse est difficile à Gumefens. Pour le Bry, le passage n'est de toute manière pas logique car il n'y a pas de chemin pour accéder à l'arrêt de bus. L'Etat a dit que les passages piétons donnent une sorte de priorité aux piétons et on ne peut pas donner cette priorité avec une circulation à 80 km/h. Il s'agit en fait d'une fausse sécurité pour les piétons, car actuellement les personnes qui ont des écouteurs sur la tête ou le nez dans leurs smartphones traversent sur les passages sans regarder.

M. Pierre Broye demande si cette suppression fera l'objet d'une publication. **M. le Président** répond qu'il n'y aura pas de mise à l'enquête mais qu'on pourra faire une information dans le prochain bulletin ou tout ménage. A savoir que sur la zone de Gumefens, un crédit avait été demandé à l'époque pour faire une étude afin de modifier les accès au lac. Cette étude est en cours et suivant la solution qui sera trouvée, peut-être qu'on pourra remettre des passages pour piétons.

M. le Président présente la série de photos qui montrent qu'après plusieurs années la rénovation des bancs est en cours de réalisation. Il y a eu beaucoup d'échanges et de problèmes avec la Société de développement du lac de la Gruyère qui voulait payer des bancs, mais qui attendait des offres et au final rien de concret. Nous avons repris les choses en main et il remercie les deux employés de l'édilité qui réalisent petit à petit ces travaux. L'idée est peut-être aussi de supprimer quelques bancs quand il y en a plusieurs l'un à côté de l'autre, à moins qu'ils soient en état.

La parole est redonnée à **M. Jean-Jacques Reynaud** pour une information sur le fonctionnement du réseau d'eau. Sur le plan affiché ainsi que sur celui publié dans le bulletin communal, on voit l'origine de l'eau qui est consommée. On y voit les sources et les secteurs de consommation. En jaune, l'eau vient de la source communale des Monts et de la source du RFSM, les gens du haut de Gumefens la consomment sans qu'elle passe dans le réservoir puis cette eau va dans le réservoir des Monts. Pour tout ce qui est en bleu, c'est-à-dire Gumefens et le secteur le Châtillon jusqu'au Pavillon, cette eau vient du réservoir des Monts. Le réservoir des Monts est alimenté par nos sources plus par l'ACAPE, c'est-à-dire la source d'Echarlens. La partie rouge est alimentée par le réservoir de Surpin, qui se trouve près de chez Cardinaux à Avry. L'eau est pompée vers le haut et elle redescend en gravité jusqu'au réservoir du Bry et est aussi redistribuée dans le secteur du Bry. Donc ce qui est rouge vient de la source du puits sous le Gibloux, puits qui a été fait il y a une dizaine d'années.

Différents tableaux sont affichés, dont la production d'eau et les besoins moyens. Pont-en-Ogoz produit 310 litres/minute d'eau en moyenne, ce qui fait 446 m³ par jour, sans compter le puits d'Echarlens. Notre besoin est de 205 lt/min pour 1'800 habitants, donc 295 m³ par jour. On fournit Sorens et Pont-la-Ville quand c'est nécessaire, ce qui représente une moyenne annuelle de 72 lt/min, soit 104 m³ par jour.

On a donc un surplus théorique de 33 lt/min et 47 m³ par jour. Surplus dit théorique car cela ne correspond pas à notre consommation annuelle qui est supérieure, il y a une perte de 20 à 30 %. Une campagne devra être faite pour trouver les fuites. Le PIEP nous a été remis et là il s'agit des premiers résultats. Il y a certains endroits du réseau d'eau qu'il faudra compléter, entre autres un bras mort pour la défense incendie qui est relié à nulle part. Des travaux devront être faits pour relier notre réseau avec la conduite d'eau de l'autoroute. La qualité de réseau de Gumefens est moyenne, il y a passablement de fuites, dont certaines sur des conduites encore en Eternit qu'il faudra remplacer. Pour le réseau d'Avry, la majorité des conduites sont en acier, ce qui n'est pas très bon au niveau de la rouille. Sur les hauts d'Avry, il y a l'ancienne source du Bry qui s'appelle la source Uldry. Il y a des zones de sécurité S1, S2 et S3. Cette source ne peut pas être réactivée et doit être oubliée en raison d'une exploitation agricole en dessus. Pour Le Bry, toutes les conduites sont en PVC, ce n'est pas la meilleure qualité de matériaux, mais on a pas de fuite. Le réservoir de Champ Traversey va devoir être abandonné, car trop petit et plus aux normes. Actuellement on a 28,4 kilomètres de conduites d'eau avec une panoplie de conduites différentes. Dans les 4 à 5 prochaines années, un investissement d'environ 1,5 mio devra être fait. Pour le financement futur, le règlement devra être revu pour gérer équitablement les taxes de raccordement, la charge de préférence et la taxe d'exploitation des immeubles. La charge de préférence sera de maximum 70 % de la taxe raccordée. Notre réseau d'eau est estimé actuellement à CHF 15'100'000.00. Pour les travaux en cours et futurs, le PIEP est en phase finale et devra être envoyé à Fribourg par le bureau d'ingénieurs. Le relevé des conduites pour la numérisation a commencé, il est fait par M. Marcel Fragnière au niveau des regards et le bureau d'ingénieurs. A savoir que l'Etat a décidé que les plans seront dorénavant accessibles à tout le monde. L'élaboration d'un nouveau règlement communal est prévue. Il faut prévoir également l'adduction d'eau et défense incendie dans le secteur Le Féty à Gumefens et le remplacement de la conduite en Eternit à la route des Gottes à Gumefens également.

M. le Président remercie M. Reynaud pour le bilan complet qui nous a été présenté concernant l'eau potable. L'état à ce jour de notre réseau est désormais clair et une situation des travaux qui devront être faits.

Pour la dernière information, la parole est donnée à **M. Michel Grivel** pour nous présenter un sujet sur les forêts. Il souhaitait nous montrer quelques photos sur l'exploitation d'une coupe en forêt. On y voit des nouveaux plants de sapins blancs qui ont une protection pour la tige, on voit aussi la nouvelle formule actuellement en forêt, c'est-à-dire laisser les tas de branches pour la biodiversité. Les coupes sont d'abord employées pour les centrales de chauffe de Gumefens et d'Avry et une partie pour l'hôpital de Riaz. Env. 230 m³ résultent de la coupe affichée, ce bois a déjà été en partie vendu à la scierie Geinoz à Enney, d'une valeur d'environ CHF 110.00/m³. Le rabotage n'est pas fait par la corporation, c'est le scieur qui vient directement sur place, là les bois font 20 mètres de long. Cette coupe se situe sur Gumefens, en amont de la cabane forestière.

M. le Président rappelle finalement que selon le « billet du Syndic » du bulletin communal, on doit repenser sérieusement à nos centrales de chauffages. Celle d'Avry nous a causé beaucoup de soucis cet hiver. Cette installation doit être changée et un bureau d'ingénieurs a été mandaté pour faire une étude. Un budget sera présenté pour l'assemblée de cet automne et peut-être même qu'une assemblée extraordinaire aura lieu en septembre pour discuter du sujet. Des frais devront effectivement être faits pour cette centrale de chauffe.

Point 6

Divers

Néant.

Comme il n'y a pas d'autres remarques, M. le Président clôt l'Assemblée en remerciant les personnes présentes et les invite à partager le verre de l'amitié.

L'Assemblée est levée à 21h20.

Annexe : dossier de présentation des sujets, faisant partie intégrante du présent PV.

Planification des investissements entre 2018 - 2023

Planification des investissements entre 2018 - 2023													
LIBELLÉS		CHARGES					PRODUITS						
Total général		1'616'500.00	3'010'000.00	1'940'000.00	800'000.00	800'000.00	800'000.00	65'000.00	265'000.00	10'000.00	10'000.00	40'000.00	40'000.00
Bénéfice / perte		-	-	-	-	-	-	1'551'500.00	2'745'000.00	1'930'000.00	790'000.00	760'000.00	760'000.00
							8'966'500.00						8'536'500.00
N°	LIBELLES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023
02	Adm. Générale	35'000.00											
15	Stand de tir (dépollution)		200'000.00										
62	Entretien routes et trottoirs	200'000.00	400'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00						
62	Assainissement écl. public	100'000.00											
62	Routes cantonales, accès lac		1'200'000.00	300'000.00					200'000.00				
62	Achat pompe à traiter	30'000.00											
62	Achat lame à neige	13'500.00											
70	Rénovation réseau d'eau	650'000.00	400'000.00	400'000.00	400'000.00	400'000.00	400'000.00						
70	Taxes de raccordement eau							20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
71	Taxes de raccordement épur.							20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
71	Mise en séparatif	350'000.00	120'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00						
72	Déchetterie, édilité	38'000.00	40'000.00	40'000.00									
79	Parking public "Ogoz"		100'000.00	100'000.00				25'000.00	25'000.00				
79	Parking "Les Marais"			200'000.00									
81	Rénovation cabane forestière		50'000.00										
83	Participation au port et zone touristique			500'000.00									
421	Rénov. Gumefens (bât. École)		500'000.00										
944	Parchets - rénov. Gîte d'Avry	150'000.00											
946	Halle Le Bry, place lavage	50'000.00											
40a	Intérêts	62'060.00	109'800.00	77'200.00	31'600.00	30'400.00	30'400.00						
40b	Amortiss. Oblig.	63'200.00	109'800.00	77'200.00	31'600.00	30'400.00	30'400.00						

Budget de fonctionnement 2018

Budget de fonctionnement			Budget 2018		Budget 2017	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	C. Tornare	802'074.00	188'706.00	763'109.00	168'696.00
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL, COMMISSIONS		151'062.00		133'330.00	
02	ADMINISTRATION GENERALE		592'008.00	188'706.00	570'590.00	168'696.00
09	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		59'004.00		59'189.00	
1	ORDRE PUBLIC		153'028.02	32'000.00	143'214.62	32'000.00
12	JUSTICE	D. Savary	40'471.77		36'798.72	
14	POLICE DU FEU	O. Oberson	103'774.00	32'000.00	96'500.00	32'000.00
15	MILITAIRE	O. Oberson	500.00		1'735.00	
16	PROTECTION CIVILE	O. Oberson	8'282.25		8'180.90	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION		2'372'141.70	125'700.00	2'249'097.60	140'484.50
20	ECOLE ENFANTINE		151'086.30	8'000.00	156'922.55	17'500.00
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE		1'469'640.60	51'700.00	1'404'097.20	72'484.50
219	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE "LES AMARIS"		80'953.00	58'000.00	49'355.00	32'500.00
22	ECOLES SPECIALISEES		307'974.80		291'529.85	
23	FORMATION PROFESSIONNELLE		50'000.00		45'000.00	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE		312'487.00	8'000.00	302'193.00	18'000.00
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS		261'421.65	6'000.00	251'877.95	6'000.00
30	CULTURE		57'817.65		62'107.95	
34	SPORTS		196'800.00	6'000.00	172'270.00	6'000.00
35	AUTRES LOISIRS, COLONIES		2'000.00		2'000.00	
39	CULTE, EGLISE		4'804.00		15'500.00	
4	SANTE		550'164.10	20'000.00	487'498.30	10'000.00
40	HOPITAUX		25'740.90		71'585.60	
41	HOMES MEDICALISES		434'914.20		341'055.70	
44	SOINS AMBULATOIRES		64'359.00		58'707.00	
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES		25'000.00	20'000.00	16'000.00	10'000.00
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES		150.00		150.00	
5	AFFAIRES SOCIALES		967'981.20	1'600.00	948'157.50	6'500.00
50	AVS/APG/AI/ASSURANCE CHOMAGE			1'600.00		1'500.00
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE		44'500.00		53'500.00	5'000.00
55	INVALIDITE		438'366.20		426'089.55	
56	ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION DE LOGEMENTS		15'000.00		20'000.00	
57	PERSONNES 3EME AGE		9'000.00		11'800.00	
58	AIDE SOCIALE		461'115.00		436'767.95	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		557'642.00	56'000.00	509'223.50	8'000.00
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL		461'012.00	56'000.00	436'556.50	8'000.00
64	CHEMINS DE FER FEDERAUX		11'413.00		11'480.00	
65	TRAFIC REGIONAL		85'217.00		61'187.00	
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		911'829.00	763'600.00	858'460.50	737'600.00
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU		251'968.00	223'200.00	214'384.00	203'200.00
71	PROTECTION DES EAUX		353'000.00	353'000.00	353'000.00	353'000.00
72	ORDURES MENAGERES		205'850.00	165'400.00	209'687.50	159'400.00
74	CIMETIERE		5'854.00		10'854.00	
75	CORRECTION EAUX, ENDIGUEMENTS		22'000.00	2'000.00	22'000.00	2'000.00
78	PROTECTION DE LA NATURE		3'000.00		3'000.00	
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		70'157.00	20'000.00	45'535.00	20'000.00

Budget de fonctionnement 2018

8	ECONOMIE		182'881.20	63'300.00	242'058.50	144'000.00
80	AGRICULTURE	M. Grivel	1'191.00		1'170.00	
801	ALPAGE (exploitation)	M. Grivel	12'790.00	21'000.00	12'604.00	24'500.00
81	FORETS	M. Grivel	42'300.00	42'300.00	119'500.00	119'500.00
83	TOURISME	Y. Maillard	126'600.20		108'784.50	
9	FINANCES ET IMPOTS	M. Grivel	1'231'035.55	6'599'249.00	1'296'658.20	6'381'536.30
90	IMPOTS		50'000.00	5'040'895.00	50'000.00	4'777'918.30
930	PEREQUATION FINANCIERE			269'267.00		252'875.00
940	INTERETS ET AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES		582'846.55	596'858.00	643'159.20	649'105.00
941	IMMEUBLE PATRIM.FINANC.LE BRY	O.Oberson	39'001.00	22'000.00	38'980.00	22'000.00
9420	IMMEUBLES DIVERS	O.Oberson	11'800.00	1'110.00	11'800.00	1'110.00
9421	ECOLE Y.C.BAT.COMMUNAL GUMEFENS	O.Oberson	199'849.00	231'849.00	200'408.00	229'258.00
943	IMMEUBLE COMMUNAL AVRY	O.Oberson	234'891.00	297'320.00	236'538.00	308'320.00
944	PARCHETS	M. Grivel	6'700.00	41'000.00	8'300.00	42'000.00
945	IMMEUBLE CORNACHE AVRY	O.Oberson	55'248.00	95'200.00	60'773.00	95'200.00
946	HALLE LE BRY	O.Oberson	7'700.00	750.00	3'700.00	750.00
99	POSTES NON VENTILABLES	M. Grivel	43'000.00	3'000.00	43'000.00	3'000.00

Récapitulation du budget de fonctionnement			Budget 2018		Budget 2017	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	C. Tornare	802'074.00	188'706.00	763'109.00	168'696.00
1	ORDRE PUBLIC		153'028.02	32'000.00	143'214.62	32'000.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	P. Morard	2'372'141.70	125'700.00	2'249'097.60	140'484.50
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	O. Oberson	261'421.65	6'000.00	251'877.95	6'000.00
4	SANTE	D. Savary	550'164.10	20'000.00	487'498.30	10'000.00
5	AFFAIRES SOCIALES	D. Savary	967'981.20	1'600.00	948'157.50	6'500.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	J.-J. Reynaud	557'642.00	56'000.00	509'223.50	8'000.00
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		911'829.00	763'600.00	858'460.50	737'600.00
8	ECONOMIE		182'881.20	63'300.00	242'058.50	144'000.00
9	FINANCES ET IMPOTS	M. Grivel	1'231'035.55	6'599'249.00	1'296'658.20	6'381'536.30
TOTALISATION			7'990'198.42	7'856'155.00	7'749'355.67	7'634'816.80
Résultat				134'043.42		114'538.87



Commentaires Budget de fonctionnement 2018

Les commentaires suivants, classés par chapitre, ont pour but d'expliquer les différences les plus importantes par rapport au budget 2017, et de donner quelques chiffres à titre d'information.

Le budget 2018 se solde par un déficit de Fr. 134'043.42

Total des charges réelles (*imputations int. déduites*) pour 2018 : Fr. 7'028'000.- en augmentation de Fr. 226'000.-
Total des revenus réels (*imp.int. déduites*) pour 2018 : Fr. 6'894'000.- en augmentation de Fr. 207'000.-

Le total des revenus moins les charges nous donne le déficit pour 2018.

Le total des charges par habitant pour 2018 est de Fr. 3'900.- (*en augmentation de Fr. 100.- en une année*).

La population légale au 31.12.2016 était de 1'801 habitants (*soit une augmentation de 26 personnes*).

Le déficit pour 2018 est en augmentation de Fr. 20'000.- par rapport au budget 2017. Les principales modifications sont les suivantes :

1. Participation à l'école secondaire 3^{ème} CO de Riaz pour 5 mois d'exploitation Fr. 50'000.-
2. Subvention cantonale pour les transports école primaire et enfantine en diminution de Fr. 42'000.- (*la subvention sera supprimée dès juillet 2018, à noter que pour 2016 Fr. 89'000.- reçu du canton*)
3. La dernière annuité constante pour l'hôpital de Riaz de Fr. 48'000.- sera payée fin 2017 (*soit 17 ans plus tôt qu'escompté grâce aux taux d'intérêts et remboursements anticipés*)
4. Participation aux frais financiers des EMS du district et hors-district pour Fr. 126'000.- en augmentation de Fr. 90'000.-
(Les frais financiers EMS seront facturés par pot commun dès le 1^{er} janvier 2018)
5. Impôts personnes physiques et morales en augmentation de Fr. 167'000.-.

Le taux d'impôts reste inchangé pour 2017 (*soit 75% par franc payé à l'Etat*).

A noter que le déficit est de **1,91 %** par rapport aux revenus (*dès 5% de déficit obligation d'augmenter le taux*).

Chapitre 0 : Administration

Traitements et jetons du Conseil communal Fr. 115'000.- (+ Fr. 15'000.-)

Traitement pour le personnel administratif Fr. 292'000.- (+ Fr. 13'000.-)

Total personnel administratif 3.3 équivalent plein temps (*en augmentation de 0.1 notamment pour le contrôle des constructions demandé par l'Etat*)

Chapitre 1 : Ordre public

12 - Justice

Service de curatelle Fr. 40'000.- (+ Fr. 3'000.-)

14 - Police du feu

Salaires et solde corps sapeurs-pompiers Fr. 32'000.-

Chapitre 2 : Enseignement et formation

20 - Ecole enfantine

Participation aux dépenses cantonales de Fr. 137'000.- (- Fr. 6'000.-)

21 - Cycle scolaire obligatoire

Participation aux dépenses cantonales, école primaire de Fr. 531'000.- (- Fr. 11'000.-)

Participation aux dépenses régionales, école secondaire de Fr. 575'000.- (+ Fr. 49'000.-)

Ecole secondaire participation intérêt/amortissement de Fr. 130'000.- (- Fr. 1'000.-)

219 - Accueil extrascolaire « Les Amaris »

Charge communale de Fr. 23'000.- (*sans compter de location*)

23 - Formation professionnelle

Bourses d'apprentissage et d'études jusqu'à 20 ans (Fr. 300.- par année) Fr. 30'000.- (+ Fr. 5'000.-)

Chapitre 3 : Culte culture et loisirs

30 - Culture

Participation aux dépenses du Conservatoire de Fr. 36'000.- (- Fr. 2'000.-)

Dons aux sociétés à but culturel de Fr. 16'500.- (*pour information*)

34 - Sports

Dons aux sociétés sportives de Fr. 20'000.- (*pour information*)

Amortissements HAP de Fr. 90'000.- (3%)

Chapitre 4 : Santé

40 - Hôpitaux

Participation au service ambulance de Fr. 24'000.- (+ Fr. 6'000.00)

41 - Homes médicalisés

Participation aux dépenses cantonales de Fr. 291'000.- (+ Fr. 5'000.-)

Chapitre 5 : Affaires sociales

54 - Protection de la jeunesse

Subside aux crèches et garderies d'enfants de Fr. 22'000.- (+ Fr. 5'000.-)

Subside accueil familial de jour de Fr. 8'000.-

Subside écoles maternelles de Fr. 6'000.-

55 - Invalidité

Participation aux dépenses cantonales de Fr. 438'000.- (+ Fr. 12'000.-)

58 - Aide sociale

Participation au Service social la Gruyère de Fr. 235'000. (+ Fr.4'000.-)

Participation au Service d'aides familiales de Fr. 162'000.- (+ Fr. 17'000.-)

Chapitre 6 : Transports et communications**62 - Routes communales, Génie civil**

Traitement pour le personnel édilitaire de Fr. 155'000.- (*brut, équivalent à 2 postes à plein temps*)

Charges en augmentation de Fr. 24'000.- (*entretien et achat matériel, entretien des routes*)

65 – Trafic régional

Participation au trafic régional de Fr. 85'000. (*soit une augmentation de 40 %*)

Chapitre 7 : Protection et aménagement de l'environnement**70 - Approvisionnement en eau**

Participation à l'ACAPE de Fr. 42'000.- (+ Fr. 2'000.-)

Achat d'eau de Fr. 24'000.-

Prestations du fontainier de Fr. 22'000.- (+ 3'000.-)

Taux de couverture à 89 %

71 - Protections des eaux

Taxes d'utilisation du réseau d'épuration de Fr. 350'000.- (*idem*)

Bénéfice du compte de Fr. 110'000.- (*versé au fond de réserve*)

72 - Ordures ménagères

Salaires surveillants Fr. 20'000.- / Frais de ramassage Fr. 160'000.- / Taxe de base Fr. 70'000.-

Taxe proportionnelle aux sacs Fr. 60'000.-

Taux de couverture à 76%

79 - Aménagement du territoire

Analyse des sites pollués Fr. 35'000.-

Autorisations de construire et de démolir Fr. 20'000.-

Chapitre 8 : Economie**81 - Forêts**

Création nouvelle corporation Berra-Gibloux (*charge de Fr. 28'000.-*)

Dissolution corporation du Gibloux (*produit de Fr. 40'000.-*)

83 - Tourisme

Entretien des sites publics, sentiers pédestres et bancs de Fr. 24'000.-

Contribution à ARG (*Sports en Gruyère*) de Fr. 40'000.- (*idem*)

Participation à « Gruyère Tourisme » de Fr. 14'000.- (*idem*)

Contribution « Régionalisation des sports » de Fr. 25'000.- (- Fr. 2'000.-)

Chapitre 9 : Finances et Impôts**90 - Impôts**

Le revenu des impôts (personnes physiques) est d'environ 3,848 millions de francs (+ Fr. 83'000.-)

Le revenu des impôts (personnes morales) est de Fr. 174'000.- (+ Fr. 84'000.00)

Les impôts irréguliers budgétisés à environ 50% représentent Fr. 350'000.- (*comptes 2016 Fr. 615'000.-*)

La contribution immobilière s'élève à Fr. 510'000.- (+ Fr. 10'000.-)

Participation à l'impôt cantonal sur les véhicules, recettes de Fr. 129'000.- (+ Fr. 2'000.-)

Impôts sur les chiens s'élèvent à Fr. 12'000.- (+ Fr. 1'000.-)

930 - Péréquation financière

Péréquation des ressources revenus Fr. 210'000.- (+ Fr. 20'000.-), *Pont-en-Ogoz est bénéficiaire*

Péréquation des besoins revenus Fr. 59'000.- (- Fr. 4'000.-) *toutes les communes sont bénéficiaires*

940 - Intérêts et amortissements obligatoire

La charge annuelle d'intérêts est estimée à Fr. 102'000.- (- Fr. 32'000.-) *Comptes 2016 Fr.147'000.-*

La charge totale des amortissements obligatoires s'élève à Fr. 480'000.- (- Fr. 30'000.-)

9421 - Ecole et bâtiment communal (secteur Gumefens)

Le résultat prévu est de Fr. 32'000.- (*bénéfice 2016 Fr. 36'000.-*)

943 - Immeuble communal (secteur Avry)

Le résultat prévu est de Fr. 62'000.- (*bénéfice 2016 Fr. 90'000.-*)

944 - Parchets

Locations des parchets de Fr. 41'000.-

945 - Immeuble La Cornache (secteur Avry)

Le résultat prévu est de Fr. 40'000.- (*bénéfice 2016 Fr. 29'000.-*)

Budget d'investissement 2018

Budget d'investissements		Budget 2018		Budget 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION C. Tornare	35'000.00			
02	ADMINISTRATION GENERALE	35'000.00			
02.506.20	Informatique administration 2018	35'000.00			
1	ORDRE PUBLIC	15'000.00		15'000.00	
15	MILITAIRE O. Oberson	15'000.00		15'000.00	
15.503.10	Assainissement stand tir	15'000.00		15'000.00	
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS O. Oberson	50'000.00		50'000.00	
35	AUTRES LOISIRS, COLONIES	50'000.00		50'000.00	
35.565.10	Part. au Port En Redon	50'000.00		50'000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS J.-J. Reynaud	613'500.00	120'000.00	620'000.00	131'500.00
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	613'500.00	120'000.00	620'000.00	131'500.00
62.501.70	Rénovation routes AF 2014	220'000.00		230'000.00	
62.501.80	Rénovation routes et trottoirs 2016+étude	50'000.00		80'000.00	
62.501.90	Rénovation routes et trottoirs 2017			200'000.00	
62.502.00	Assainissement éclairage public S.O.N			110'000.00	
62.502.10	Rénovation routes et trottoirs 2018	200'000.00			
62.502.20	Complément assainissement éclairage public S.O.N	100'000.00			
62.502.30	Achat pompe à traiter	30'000.00			
62.502.40	Achat lame à neige	13'500.00			
62.661.00	Subventions cantonales		120'000.00		120'000.00
62.661.10	Subventions cantonales éclairage publique				11'500.00
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'098'000.00	40'000.00	320'000.00	75'000.00
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU J.-J. Reynaud	690'000.00	20'000.00	140'000.00	25'000.00
70.502.10	PIEP réalisation hydraulique			10'000.00	
70.502.20	PIEP réalisation cadastre	40'000.00		80'000.00	
70.502.30	Adduction d'eau avec défense incendie "En Redon"			30'000.00	
70.502.60	Liaison radio Champ Traversey			20'000.00	
70.502.70	Conduite d'eau et défense incendie "Le Féty"	112'000.00			
70.502.80	Suppression réservoir Champ Traversey	30'000.00			
70.502.90	Rempl. conduite Villarvassaux 1ère partie	400'000.00			
70.503.10	Rempl. conduite Malamoillie	108'000.00			
70.610.00	Taxes de raccordements		20'000.00		25'000.00
71	PROTECTION DES EAUX D. Savary	350'000.00	20'000.00	100'000.00	50'000.00
71.501.80	Epurateur avec station de pompage "En Redon"			100'000.00	
71.501.90	Mise en séparatif "Vers la maison"	185'000.00			
71.502.00	Mise en séparatif "Le Pavillon"	165'000.00			
71.610.00	Taxes de raccordements		20'000.00		50'000.00
72	ORDURES MENAGERES D. Savary	38'000.00			
72.501.10	Création point de collecte Gumefens	20'000.00			
72.501.20	Remplacement clôture déchetterie Le Bry	18'000.00			
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Y. Maillard	20'000.00		80'000.00	
79.501.40	Complément révision PAL	20'000.00		80'000.00	
9	FINANCES ET IMPOTS M. Grivel	398'000.00		290'000.00	
9421	ECOLE Y.C.BAT.COMMUNAL GUMEFENS O. Oberson	18'000.00		50'000.00	
9421.500.0	Rénovations école Gumefens+ancien bâtiment	18'000.00		50'000.00	
944	PARCHETS M. Grivel	150'000.00			
944.501.00	Rénovation Gîte d'Avry	150'000.00			
945	IMMEUBLE CORNACHE AVRY O. Oberson	180'000.00		240'000.00	
945.500.00	Isolation de "La Cornache"	180'000.00		240'000.00	
946	HALLE LE BRY O. Oberson	50'000.00			
946.501.00	Création place de lavage	50'000.00			

Nouveaux investissements 2018

Budget d'investissements		Budget 2018		Budget 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION C. Tornare	35'000.00			
1	ORDRE PUBLIC	15'000.00		15'000.00	
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS O. Oberson	50'000.00		50'000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS J.-J. Reynaud	613'500.00	120'000.00	620'000.00	131'500.00
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'098'000.00	40'000.00	320'000.00	75'000.00
9	FINANCES ET IMPOTS M. Grivel	398'000.00		290'000.00	
TOTALISATION		2'209'500.00	160'000.00	1'295'000.00	206'500.00
Résultat			2'049'500.00		1'088'500.00
Y compris reports des années précédentes de CHF 433'000.00					

Investissements 2018

Rénovation et entretien des routes et trottoirs CHF 200'000.--

Secteur Avry-devant-Pont – route de Russille

Plusieurs fois reportée, la rénovation de cette route allant de la place de l'Eglise au haut de Russille doit maintenant se réaliser. Les travaux consistent à la réfection totale de la chaussée et à l'assainissement des canalisations servant à l'évacuation des eaux de surface.

Cet investissement sera financé par les limites de crédits autorisés (sur les rénovations de routes) selon contrôle de l'endettement au 31.12.2016 du Service des communes.

Jean-Jacques Reynaud

Achat d'une pompe à traiter – multifonctions CHF 30'000.--

L'utilisation des herbicides (glyphosate ou autre) étant interdite, nous sommes contraints de trouver une autre solution pour le traitement des bords de routes. Ces dernières années nous avons loué et testé des pompes produisant de l'eau à haute température (95°). Les résultats s'étant avérés concluants, nous en proposons l'acquisition. Dans le montant sont compris l'achat de la pompe, d'une remorque sur laquelle elle sera installée ainsi que le montage des supports sur le tracteur permettant le traitement par un seul opérateur. En plus de son usage initial, cette machine sera utilisée pour le nettoyage d'installations telles que : chambres de vannes, abris de bus, places, murs en bétons, etc. Les coûts annuels de location étaient de 4'000.- à 5'000.- francs.

Cette acquisition sera financée par le compte courant communal.

Jean-Jacques Reynaud

Achat d'une lame à neige CHF 13'500.--

La lame à neige, reprise de la Commune d'Avry-devant-Pont lors de la fusion, date de 1988. Vu son état d'usure et afin d'assurer le service de déneigement, son remplacement s'avère indispensable.

Cette acquisition sera financée par le compte courant communal.

Jean-Jacques Reynaud

Conduite d'eau et défense incendie CHF 112'000.--



Secteur Guméfens - route du Féty / route du Gibloux. L 180 m

Actuellement 4 bâtiments avec autant de raccords privés à l'eau potable sont construits à la route du Féty. 3 unités de logements en terrasse sont en construction. La zone peut encore accueillir entre 6 à 8 unités de logements avec de nouveaux raccords au réseau d'eau. Cette multitude de prises sur la conduite communale de transport n'est pas concevable. Une conduite communale d'un diamètre de 165 mm doit être construite. Cette conduite permettra également de compléter le secteur en défense incendie par l'installation d'une borne hydrante sur la gauche de la route du Gibloux.

Cet investissement sera financé par les limites de crédits autorisés selon contrôle de l'endettement au 31.12.2016 du Service des communes.

Jean-Jacques Reynaud

Investissements 2018

Suppression du réservoir d'eau de Champ-Traversey, secteur Le Bry CHF 30'000.00

Ce réservoir, d'une capacité de 2 x 50 m³, ne correspond plus aux normes **contraignantes** de sécurité et d'hygiène alimentaire fixées par la législation fédérale. L'investissement pour sa mise aux normes serait disproportionné par rapport à son utilité. Le réservoir de Sus-pin (Avry-dt-Pont), construit en 2004, alimentant déjà celui de Champ-Traversey, a une capacité qui permet de couvrir les besoins des 2 villages. Les travaux consistent à relier les conduites d'entrée et de sortie du réservoir et à modifier la gestion de commande des installations. Le bâtiment en tant que tel ne subira aucune modification.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

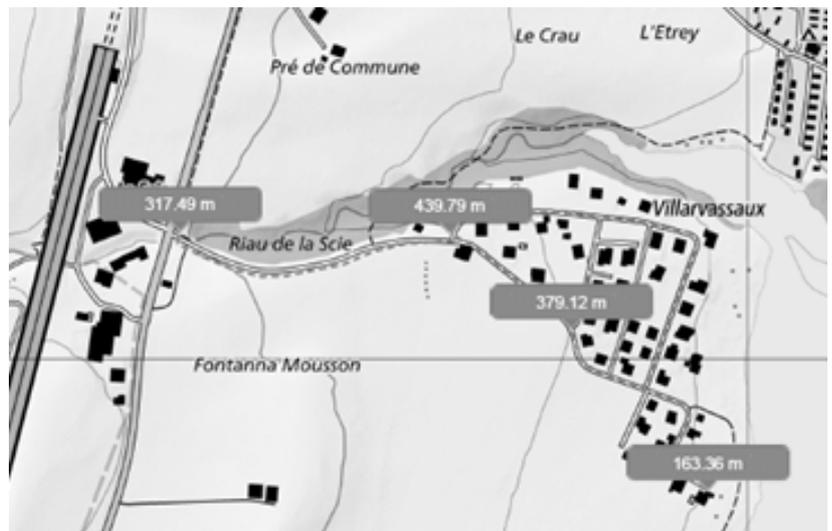
Jean-Jacques Reynaud

Remplacement des conduites d'eau potable

**Secteur Gumefens
Malamoillie**
L 130 m
CHF 108'000.00



**Secteur Gumefens
Villarvassaux 1^{ère} partie**
L 450 m
CHF 400'000.00



L'adduction d'eau de ces 2 quartiers date de la fin des années 70 début des années 80. Le tracé des conduites se trouve maintenant sous les aménagements : gazons, murs, places. A certains endroits, plusieurs services sont superposés dans la même fouille : électricité – téléphonie – eaux de surface, en dessus de la conduite d'eau potable. Selon les aménagements, la profondeur varie entre 1,2 m et 3 m. Outre ces constatations, la fonte ductile produite à cette époque s'est avérée d'être de mauvaise qualité. A cela s'ajoute une technique de pose pas toujours conforme aux règles de l'art. Depuis 2015, 5 interventions ont été nécessaires pour des fuites sur le réseau de Villarvassaux et 2 interventions en 2016 sur la conduite de Malamoillie. Selon la nature des aménagements, le coût d'une réparation peut varier de 3'000.- à 10'000.- francs. Les travaux consistent à remplacer les conduites en adoptant un nouveau tracé sous les voies de circulation. Le remplacement du solde des conduites de Villarvassaux, environ 800 m sera réalisé jusqu'en 2020.

Cet investissement sera financé par les limites de crédits autorisés selon contrôle de l'endettement au 31.12.2016 du Service des communes.

Jean-Jacques Reynaud

Investissements 2018

Mise à jour et actualisation du système informatique de l'administration

CHF 35'000.00

L'infrastructure informatique actuelle de l'administration communale date de la période de la fusion et ne correspond plus à l'état actuel de la technique. Pour exemple, les PC utilisés quotidiennement par le personnel administratif fonctionnent sous un système d'exploitation "Windows XP" dont le support a été officiellement arrêté en avril 2014. Bien que l'infrastructure soit relativement simple, cette situation pose de plus en plus de problèmes en rapport avec les applications métier (contrôle de l'habitant, comptabilité, gestion des dossiers) et leur mise à jour.

Notre Commune compte parmi les membres de CommuNet, une association regroupant les administrations communales et les collectivités du canton de Fribourg dont les besoins en termes d'informatique et de télécommunication sont similaires. Ceci a pour unique avantage que nos données informatiques sont sauvegardées physiquement auprès de l'Etat de Fribourg. Le contrat de prestations entre l'Etat et CommuNet ayant été résilié pour la fin décembre 2017, chaque commune est chargée de trouver une solution pour l'hébergement de ses données. Au vu de cette situation, le Conseil communal propose un investissement de CHF 35'000.- pour la mise à jour et l'actualisation du système informatique indépendant de CommuNet (matériel 17'000.- | prestations informaticien 9'000.- | migration des logiciels spécialisés (T2i) 6'000.- | réserve pour imprévus 6'000.-).

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

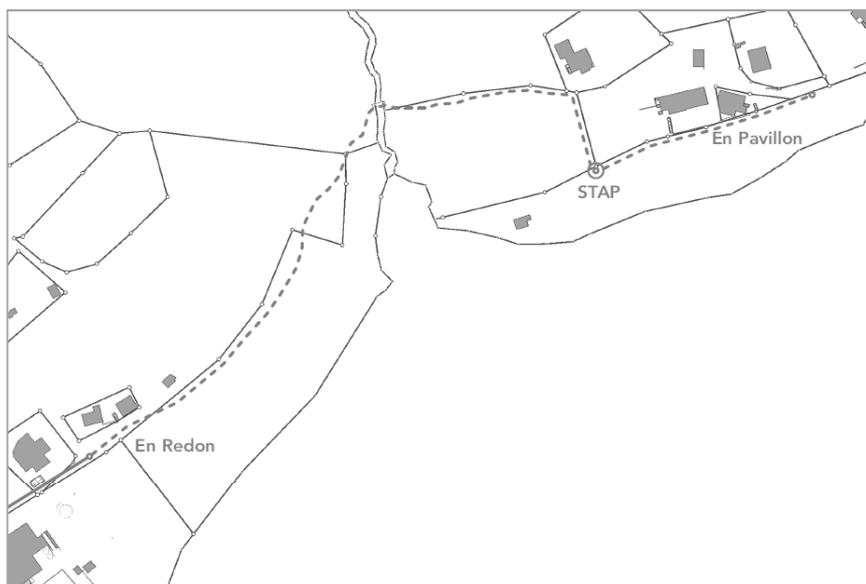
Pierre Justin Morard

Epuraton – Mise en séparatif quartier « Le Pavillon »

secteur Avry-devant-Pont

CHF 165'000.00

Cette mise en conformité est planifiée par le plan général d'évacuation des eaux de Pont-en-Ogoz (PGEE) et concerne un groupe d'habitations situées en zone agricole. Elle constitue la suite de la mise en conformité du secteur «en Redon» dont les travaux se sont achevés cette année. Cette mise en conformité est une étape supplémentaire dans l'assainissement du réseau d'épuration communal dont la planification s'étend sur plus d'une dizaine d'années.



Les travaux consistent en la construction d'une station de pompage et en la création d'une nouvelle canalisation pour les eaux usées qui viendra se raccorder sur le nouveau réseau d'«en Redon».

Cet investissement sera financé par prélèvement sur la réserve.

Daniel Savary

Investissements 2018

**Epuration – Mise en séparatif quartier « Vers la Maison »
secteur Avry-devant-Pont (Charmont)
CHF 185'000.00**

La mise en conformité de ce tronçon était déjà qualifiée d'urgente lors de l'établissement du PGGE, en 2009.

Le renouvellement de ce tronçon est la dernière étape des assainissements à entreprendre au plus vite sur le réseau communal afin de se conformer aux exigences du PGEE, notamment en raison de l'état des canalisations.



Les travaux consistent en la création d'une nouvelle canalisation pour les eaux usées et d'un assainissement de la canalisation existante.

Cet investissement sera financé par prélèvement sur la réserve.

Daniel Savary

**Edilité Le Bry – création d'une place de lavage
CHF 50'000.00**

La législation sur la protection des eaux et de l'environnement n'autorise plus le lavage des véhicules en l'absence d'un système de prévention des pollutions. Aussi, pour le lavage de ses différents véhicules, notre Commune à l'obligation de créer une station de lavage. Pour ce faire, un système séparant les hydrocarbures des eaux d'écoulement ainsi qu'un couvert doivent impérativement être mis en œuvre afin de se conformer aux exigences légales. Le système de séparation sera constitué d'un décanteur, d'un séparateur et d'une chambre de contrôle pour que les eaux puissent ensuite s'écouler vers la STEP.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Daniel Savary

**Déchetterie Le Bry – remplacement de la clôture
CHF 18'000.00**

La clôture située sur la partie amont de la déchetterie en bordure de la place où sont entreposés les branchages est actuellement en très mauvais état. Afin de pouvoir disposer d'une place facilement utilisable pour l'entreposage des branchages, une clôture constituée de troncs d'arbres remplacera la clôture actuelle de manière durable, tout en utilisant le bois issu de notre Commune. Cette nouvelle clôture permettra également une manutention plus aisée du tas de déchets verts qui, suivant les saisons, peut atteindre des dimensions très importantes.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

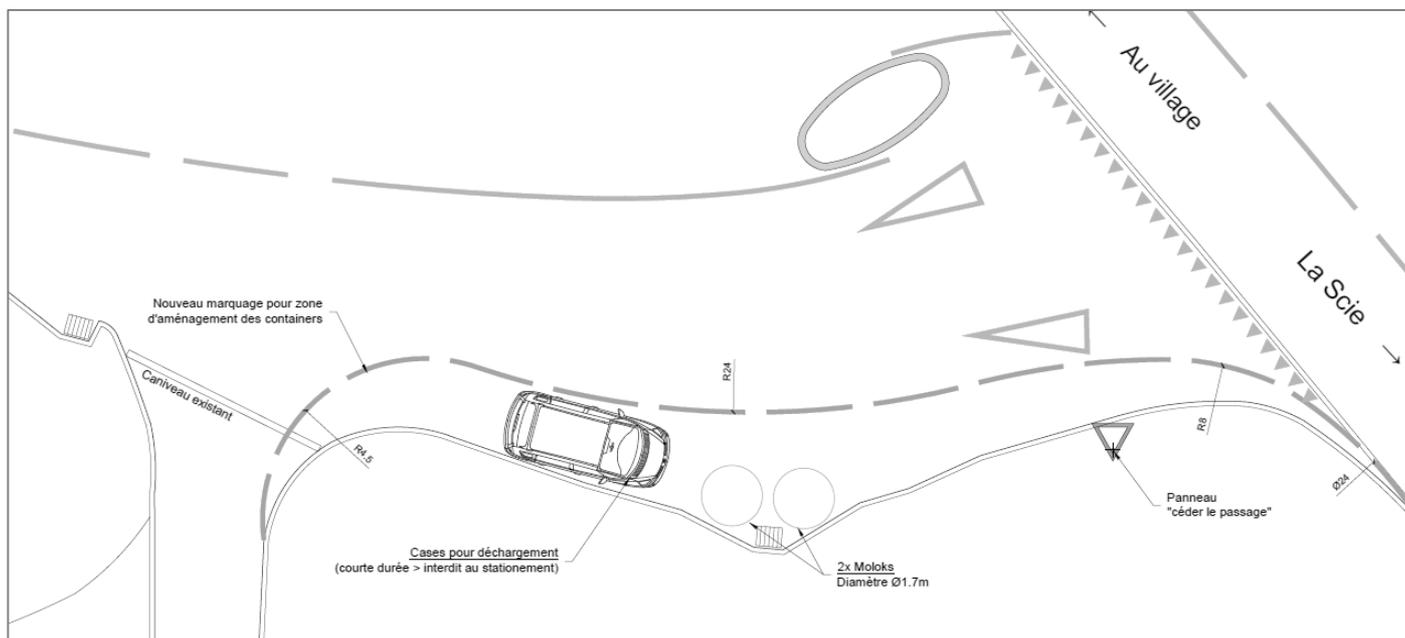
Daniel Savary

Investissements 2018

Ordures ménagères – Création d'un point de collecte à Gumefens CHF 20'000.00

Actuellement, les ordures du village de Gumefens sont collectées par neuf containers situés soit le long de la route « vers Karlé », soit au début de la route de « la Trotse ». Cette disposition n'est pas idéale. Les containers installés à bien plaisir sur un terrain privé au début de la route de « la Trotse » sont d'une contenance insuffisante. Ils débordent souvent et les sacs à ordures sont éventrés par des animaux. Les containers situés en amont de la route vers Karlé sont, au contraire, sous-utilisés du fait de leur emplacement. Une collecte centralisée, présentant une capacité en adéquation avec l'augmentation de la population et offrant un dispositif hygiénique à l'abri des agressions animales s'impose donc.

Pour ce faire, l'installation de deux conteneurs **Molok**, d'une capacité totale de 10 m³, le long de la route communale, à la sortie du village, au lieu dit « Pra Perrey », permettra de palier l'ensemble des problèmes rencontrés actuellement. Qui plus est, la collecte des ordures sera également facilitée pour l'entreprise de ramassage.



Cette première étape de collecte centralisée servira de test en vue de la mise en œuvre d'un concept général de ramassage des ordures via le système Molok, planifié sur l'ensemble du territoire communal, à l'entrée de Villarvassaux, au centre du village d'Avry, en libre accès à l'entrée de la déchetterie de le Bry et à proximité du lac.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Daniel Savary

Assainissement de l'éclairage public CHF 100'000.00

Le Conseil communal vous propose une 2^{ème} phase d'assainissement de notre éclairage public. Il s'agit de procéder au remplacement d'anciens lampadaires équipés de lampes à vapeur de sodium de 70 et 100W par des luminaires à sources LED.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

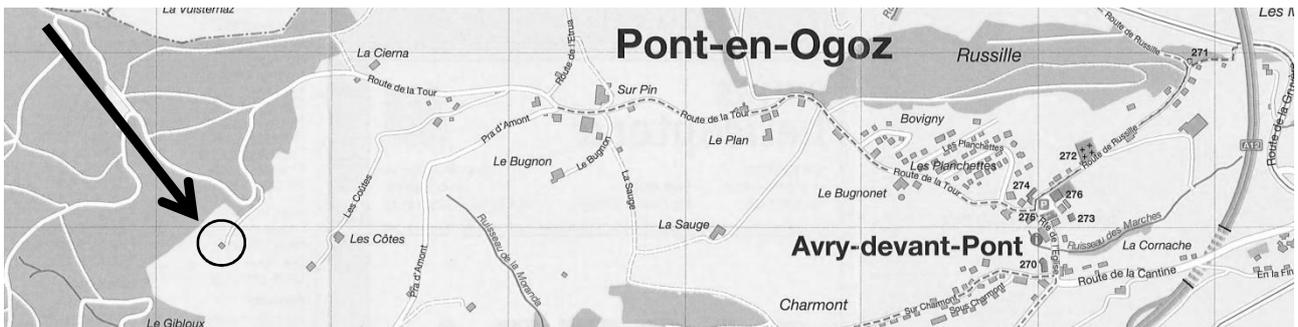
Yvan Maillard

Investissements 2018

Gîte d'Avry-devant-Pont – rénovation et réhabilitation CHF 150'000.00

Cette gîte, sise sur les hauts d'Avry-devant-Pont et dotée d'un panorama exceptionnel, est en très mauvais état, tant dans les soubassements que la charpente et toiture.

Afin de ne pas laisser tomber en ruine ce bâtiment, le Conseil communal vous propose d'allouer la somme de CHF 150'000.00 à des travaux de rénovation et d'entretien. Dans la mesure où le bâtiment n'est actuellement plus affecté à un usage agricole, le Conseil communal examinera la possibilité de le mettre à disposition de nos citoyens.



Cet investissement sera financé par emprunt bancaire, selon la limite d'endettement.

Christophe Tornare

Informations communales

Poste vacant

Suite au prochain départ à la retraite de notre fidèle collaboratrice, Madame Rose-Marie Bulliard, nous sommes à la recherche d'un/e

Collaborateur/trice administratif/ve (50 - 60 %)

Tâches principales :

- Accueil téléphonique et réception
- Gestion du contrôle de l'habitant et de l'AVS
- Tenue des divers registres
- Votations et élections
- Correspondance

Profil recherché et exigences :

- CFC dans le domaine administratif et/ou expérience en administration publique
- Parfaite maîtrise du français, aisance et rapidité rédactionnelle
- Maîtrise des outils informatiques
- Bonne présentation, facilité de contact et discrétion due à sa fonction communale
- Aptitude à travailler de manière autonome
- Etre organisé/e dans son travail, capable de gérer le stress et savoir prioriser ses tâches
- Disposition à travailler un soir par semaine jusqu'à 19h00 ainsi que le dimanche lors d'élections ou de votations

Nous offrons une activité intéressante et variée au sein d'une équipe dynamique, avec prestations sociales selon les statuts du personnel communal. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Christophe Tornare, Syndic ou de Mme Laurence Rimaz, Secrétaire communale au 026 915 14 94 ou par courriel à commune@pont-en-ogoz.ch.

Entrée en fonction :

1^{er} avril 2018 ou à convenir

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo et des documents usuels sont à adresser à l'administration communale, Route de l'Eglise 13, 1644 Avry-devant-Pont **jusqu'au 31 décembre 2017**, avec la mention «postulation».

Le Conseil communal

Informations communales

Parchets communaux

La Commune met en location les parchets suivants :

<u>Parcelle</u>	<u>Situation</u>	<u>Surface (m²)</u>	<u>Etat cultural</u>	<u>Fermage annuel</u>
Art. 1143	Le Marais	16'367 m ²	Pré	CHF 961.00
Art. 1147	Le Marais	3'424 m ²	Pré	CHF 223.00
Art. 1011	La Fin	24'000 m ²	Pré	CHF 1'464.00

Tous les agriculteurs domiciliés dans la Commune peuvent s'inscrire en adressant un courrier au Conseil communal, d'ici au **12 janvier 2018**.

A savoir qu'il y a une disposition particulière sur le parchet N° 1143 RF, lors de manifestations extraordinaires, le terrain est mis à disposition pour la durée de la manifestation. Les dégâts aux cultures seront indemnisés selon les tarifs de l'Institut agricole de Grangeneuve.

Pour tout renseignement complémentaire, M. Michel Grivel, Conseiller communal, se tient à votre disposition au 079 774 42 73.

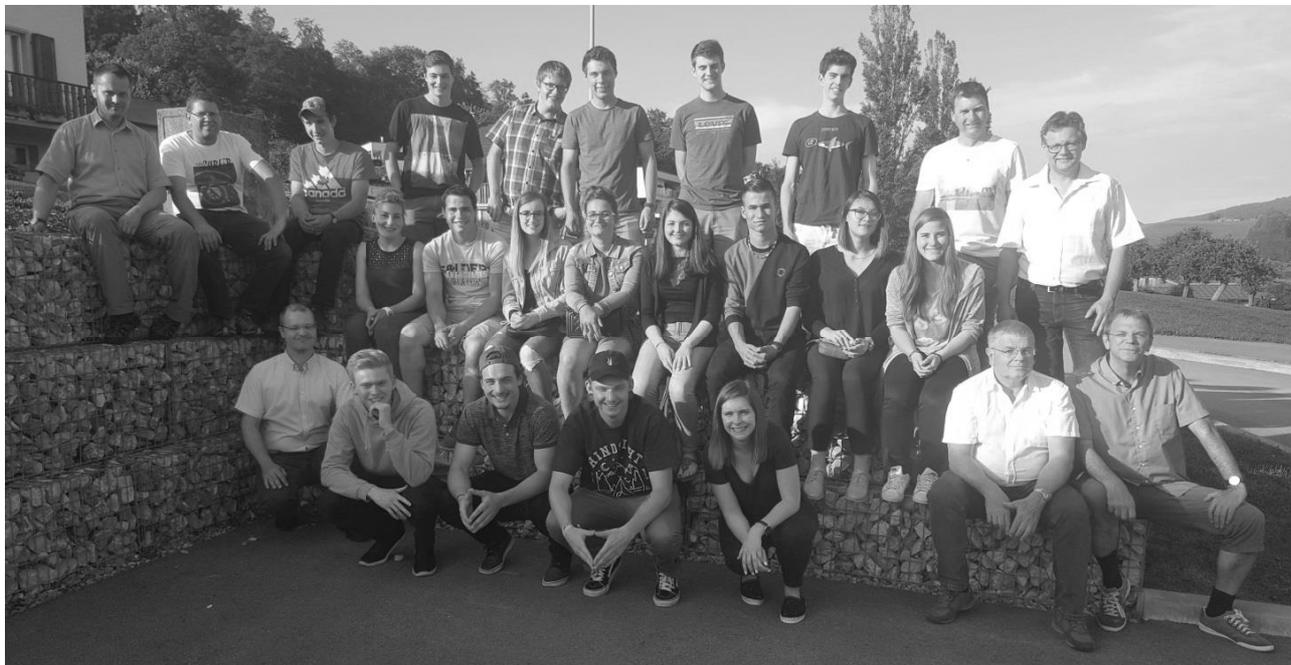
Le Conseil communal



Information communales

Nouveaux citoyens nés en 1998 et 1999

Le 2 juin 2017 une soirée, avec cérémonie à la nouvelle halle polyvalente, tir au pistolet / fusil à 10 m dans le stand de la société de tir à la HAP et souper à la Buvette du Lac à Gumefens, a été organisée en l'honneur des nouveaux citoyens.



Présents : Ayer Kylian / Ayer Loélia / Balmer Louise / Bapst Margaux / Bize Océane / Delabays Benjamin / Demierre Bastien / Fragnière Alicia / Fragnière Julien / Felley Yann / Gavillet Loris / Oberson Johann / Raemy Loris / Rial Océane / Rossier Jérémie / Scellier Justine / Simic Axel / Vannier Guillaume

Entourés des Conseillers communaux : Grivel Michel – Maillard Yvan – Morard Pierre Justin – Savary Daniel – Oberson Olivier – Reynaud Jean-Jacques - Tornare Christophe

Absents : Allemann Estelle / Barras Héléna / Berset Matéo / Bersier Elodie / Brunny Baptiste / Buchs Emilie / Buchs Hugo / Chelle Tituan / Dupasquier Amélie / Franco dos Santos Bruna / Goumaz Nathan / Grangier Noémie / Graça Simoes Alexi / Julien Louis / Julien Noa / Kolkiewicz Maena / Lambert Steve / Laville Emilien / Macheret Valentine / Maillard Dylan / Meyer Gaétan / Monteiro Viriato / Morina Besiana / Moulin Melvin / Müller Julie / Müller Sacha / Nein Johanna / Pirrello Thomas / Rolle Karen / Ruffieux Alexandre / Schouwey Joanne / Sciboz Jonas / Soares Magalhaes Ana Beatriz / Sottas Jérémie / Tièche Léa / Tièche Robin / Viloz Baptiste / Viloz Maxime / Wicht Sébastien / Wyss Samuel / Yerly Emilie

Cette année nous avons fêté 4 personnes nées en 1927. Nos nouveaux nonagénaires sont :

Mme Julie Grivel, Avry-devant-Pont

Mme Thérèse Fragnière, Avry-devant-Pont

M. Louis Morard, Gumefens

Mme Hélène Grandjean, Gumefens

Nous leur réitérons toutes nos félicitations et leur souhaitons tous nos vœux de santé.



Information communales

Distribution de sapins de Noël

La traditionnelle distribution de sapins de Noël aura lieu

**le samedi 16 décembre 2017, de 10h00 à 12h00
à la déchetterie de Le Bry**



Les sapins sont offerts par la Commune.

Fermeture du bureau communal

**Le bureau communal sera fermé du
lundi 25 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018**



Déneigement



Le Conseil communal vous rappelle que la Commune se charge de déneiger les voies de circulation communales et les trottoirs dans les meilleurs délais possibles.

Cependant, pour pouvoir le faire dans les meilleures conditions, **IL EST IMPERATIF DE LAISSER LES TROTTOIRS ET LES ACCES LIBRES.**

Aussi, il est **interdit** de remettre la neige des places privées sur le trottoir ou la chaussée.

D'avance nous vous en remercions.

Hivernage des bateaux

Chers propriétaires de bateaux, Chers bateliers,

L'heure de l'hivernage de vos embarcations est arrivée.

Nous vous rappelons que selon la Loi fédérale sur la navigation intérieure du 3 octobre 1975 (LNI) et la loi d'application de la législation fédérale sur la navigation intérieure du 7 février 1991 (LALNI), les embarcations ne doivent en aucun cas être déposées sur le domaine public pour l'hivernage.



Celles-ci, ainsi que leur remorque, doivent être entreposées sur le terrain privé des propriétaires.



Les embarcations déposées sur le domaine public sans autorisation ou sans numéro de contrôle seront mises en fourrière par la police cantonale. Il en va d'ailleurs de même pour tout bateau échoué, coulé, inapte à la navigation ainsi que tout objet qui entrave ou met en danger la navigation (cf. art. 11 LALNI).

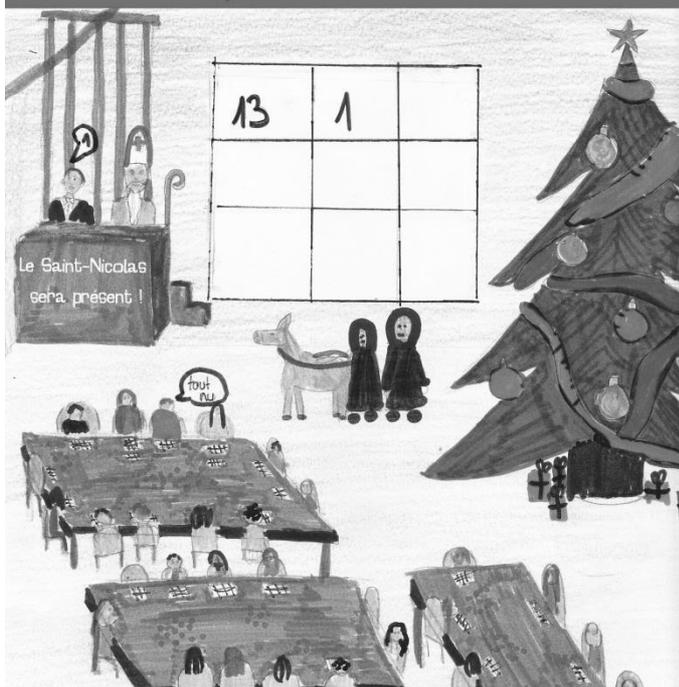
À vos agendas

Marché
de
Noël
Pont-en-Ogoz



Cette année le marché de Noël est organisé par la Commune. Divers stands d'artisans locaux et régionaux vous proposeront des produits du terroir, des bijoux, bougies, sacs, décorations en tout genre, douceurs, etc... et il y aura même un atelier de grimage pour enfants. Bien sûr il y aura de quoi boire et manger et nous espérons vous rencontrer nombreux à ce marché.

LOTO des écoles de Pont-en-Ogoz



3 décembre ★ à 14h00 ★ Halle d'Avry-d-vt-Pont

CUR DE
BALAI DE

2018

Le prochain nettoyage des berges
du lac aura lieu

samedi 17 mars 2018

Réservez cette date et venez
nombreux ☺

Informations communales

Accueil extrascolaire



L'Accueil a toujours plus de succès, nous nous en réjouissons et tenons à remercier les parents qui nous font confiance. Cette année, nous avons d'ailleurs pu procéder à des ouvertures supplémentaires. Par contre, suite au sondage pour une ouverture le mercredi, le nombre d'intéressés s'est avéré insuffisant et l'accueil restera, pour l'instant, fermé ce jour-là. Dès la rentrée scolaire 2018-2019, l'ouverture du mercredi sera à nouveau proposée, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscription.

N'hésitez pas à venir visiter l'accueil ou à nous demander des informations complémentaires. Notre responsable, M. Steve Oklé, se fera un plaisir de vous recevoir et de vous renseigner.

Félicitations

Lors du concours national des produits du terroir qui s'est déroulé à Courtemelon JU durant le mois de septembre 2017, le Gruyère AOP de notre fromagerie située à Gumefens s'est particulièrement distingué en obtenant une médaille d'or.

Nous félicitons M. Grégory Maisonneuve (photo), sa famille et tout son personnel pour cette magnifique distinction qui récompense un travail sérieux et persévérant.



Notre reconnaissance va également à nos producteurs de lait locaux pour la qualité de leur matière première sans laquelle une telle récompense ne serait possible.

Bravo pour ce beau travail d'équipe et nous nous réjouissons de déguster la fondue et d'autres mets préparés par M. Maisonneuve, qui servira les repas lors du marché de Noël du 2 décembre prochain.

Communications des associations et sociétés locales

Fenêtres de l'Avent de Pont-en-Ogoz

De 18h30 à 20h00

Organisées par



VE 1 décembre	Marie-José et Gérard Gapany, Route du Gibloux 9, Gumefens
DI 3 décembre	Catherine et Laurent Gremaud, Sur Charmont 16, Avry-dt-Pont
MA 5 décembre	Boulangerie Cottet, Sur Charmont 3, Avry-dt-Pont
JE 7 décembre	Quartier de Villavassaux, ferme Morard, Gumefens
VE 8 décembre	Jette-des-Ponts, Eglise, Avry-dt-Pont
MA 12 décembre	Terrasses d'Ogoz 32, Le Bry
ME 13 décembre	Anouk et Chris Gabriel, La Grangette 5, Gumefens
JE 14 décembre	Marianne et Christian Marchon, Route de la Gruyère 22, Le Bry
VE 15 décembre	Laiterie Gumefens-Avry, Vers la Chapelle 2, Gumefens
MA 19 décembre	Familles Cuni et Maradan, Route d'Avry 43, Gumefens
ME 20 décembre	Jocelyne et François Morard, Route d'Avry 57, Gumefens
JE 21 décembre	Société de Tir, Stand de tir, Le Bry
SA 23 décembre 19h00	Messe des familles suivi à 19h45 de thé, vin chaud et tresses

Nous vous donnons déjà rendez-vous à notre traditionnel

Marché de printemps

le samedi 12 mai 2018

Envie de rejoindre « Jette-des-Ponts » ?

Contactez Marie-José Gapany au 079 377 57 78



Le Chœur mixte d'Avry-devant-Pont

vous annonce :

sa participation aux

Rendez-vous de la St-Nicolas

le samedi 2 décembre à 15 h

à Fribourg, Eglise des Cordeliers



MATCH AUX CARTES

le samedi 3 février 2018

Halle polyvalente - Avry-devant-Pont



*Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à rejoindre nos rangs !
Avec ou sans expérience, chanteuses et chanteurs seront les bienvenus.*

*Lieu de répétition : halle polyvalente, salle « La Sauge »
Jour et heure : mercredi à 20h15*



CONCERT DE NOËL

Samedi 16 décembre 2017 à 20h00

EGLISE D'AVRY-DEVANT-PONT

Chœur d'enfants « les Giblotins », direction Alexandre Raemy
Chœur mixte « l'Echo du Gibloux », direction Valentin Descloux
Fanfare « l'Echo du Gibloux », direction Lionel Pittet

Entrée libre – collecte

Verre de l'amitié à la halle polyvalente.



Communications des associations et sociétés locales

Soirée raquettes-fondue le 20 janvier 2018



Venez vous balader en raquettes ou à pied au Gibloux et profiter du clair de lune... Vous pourrez ensuite déguster une délicieuse fondue à la cabane des bûcherons de Gumefens.

Renseignements et réservations au 079 709 33 55

Organisation : Ski-club « Eclairs » d'Avry-devant-Pont



**GUMEFENS
L SORENS**

Notre prochain souper de soutien aura lieu le

**27 janvier 2018
à Sorens**

Nous nous réjouissons de votre présence.

AMICALE GYM DAMES



INVITATION

AVRY-DEVANT-PONT

La société « L'Amicale Gym Dames Avry-devant-Pont » compte actuellement 46 membres et propose les activités suivantes :

- Cours de gym, 1^{er} groupe, tous les lundis de 19h30 à 20h30 à la halle polyvalente, en salle d'octobre à fin mars dispensés par 2 monitrices et à l'extérieur d'avril à fin septembre (marche sportive en forêt ou au bord du lac). Ce cours s'adresse à toutes les personnes dès 15 ans.
- Cours de gym, 2^{ème} groupe, tous les vendredis après-midi de 15h30 à 16h30 à la halle polyvalente, gymnastique douce adaptée aux aînées

Les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires.

L'Amicale propose également plusieurs activités facultatives et ponctuelles au cours de l'année : journée de ski, soirée raquette, bowling, aquagym, souper,...

Alors si vous souhaitez vous défouler, reprendre un peu d'exercice dans une ambiance sympathique et décontractée, n'hésitez pas à nous rejoindre dès la semaine prochaine. Vous serez les bienvenues !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Deborah Fragnière, Présidente, au 079 442 99 68.

Au plaisir de vous rencontrer !

Communications des associations et sociétés locales

Association d'accueil familial de jour du district de la Gruyère

Ch. des Crêts 8a
1630 Bulle
gruyere@accueildejour.ch



026 912 33 65

Pour une ou plusieurs fois par semaine, plusieurs assistantes parentales (mamans de jour) agréées sont à votre disposition sur le territoire communal. N'hésitez pas à contacter l'association.

L'association est à la recherche de mamans de jour supplémentaires. Vous aimez les enfants, vous avez du temps pour eux ? N'hésitez pas à contacter l'association.

La Commune offre un abonnement à titre gracieux à toute personne ayant atteint l'âge de la retraite.



Les personnes intéressées à recevoir la revue **Génération Plus** sont priées d'en faire la demande auprès du bureau communal.

génération
generations-plus.ch

Service de déclaration d'impôts



Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg
Où ? visites à domicile ou au Bâtiment des Sociétés à Bulle
Quand ? de fin janvier 2018 à fin mars 2018
Frais ? Fr. 60.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (*pas d'immobiliers loués, pas de titres*).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8h00-11h30 / 13h00-17h00.

www.fr.prosenectute.ch - courriel info@fr.prosenectute.ch

Memento

Administration communale :

Route de l'Eglise 13
1644 Avry-devant-Pont
Tél. 026 915 14 94
Fax 026 915 28 58
commune@pont-en-ogoz.ch

Heures d'ouverture :
Lundi 14h00 – 17h00
Mercredi 9h00 – 11h30
Jeudi 15h00 – 19h00
<http://www.pont-en-ogoz.ch>



Bâtiments scolaires :

Avry-devant-Pont : 026 915 31 39 / Gumefens : 026 915 30 25 / Le Bry : 026 411 20 66

Déchetterie – Le Bry :

Horaire du 1^{er} mai au 15 octobre :

Lundi		19h00 – 20h00
Mercredi		18h30 – 20h00
Samedi	9h30 – 12h00	16h00 – 17h00

Horaire du 16 octobre au 30 avril :

Mercredi		19h00 – 20h00
Samedi	10h00 – 12h00	16h00 – 17h00

Bureau de poste – Avry-devant-Pont :

Tél. 0848 888 888
Heures d'ouverture : Lundi à vendredi 15h00 – 18h00

Banque Raiffeisen – Succursale d'Avry-devant-Pont :

Tél. 026 915 60 20 – gibloux@raiffeisen.ch – www.Raiffeisen.ch/gibloux
Heures d'ouverture :

Lundi	fermé	15h00 – 18h00
Mardi	fermé	13h30 – 15h30
Mercredi	fermé	fermé
Jeudi	8h30 – 11h30	fermé
Vendredi	8h30 – 11h30	fermé

Boulangerie et Alimentation – Avry-devant-Pont :

Tél. 026 915 21 29
Heures d'ouverture :

Lu-Ma-Me-Je-Ve	6h30 – 12h00	15h00 – 18h30
Samedi	6h30 – 12h00	fermé
Dimanche	6h30 – 11h30	fermé

Fromagerie Gumefens – Avry :

Tél. 026 436 26 26 et 079 800 26 53
Heures d'ouverture :

Lundi	fermé
Ma à Sa	7h00 – 11h45 / 15h00 – 18h30
Dim.	7h00 – 11h45 / 16h00 – 18h30

Tea-room La Cigogne – Gumefens :

Tél. 026 915 08 27
Heures d'ouverture :

Lu-Ma-Me-Je-Ve	6h00 – 19h00
Samedi	7h00 – 19h00
Dimanche	7h00 – 12h00

Buvette du Lac – Gumefens :

Tél. 026 915 15 70 *Ouverture de fin mars à début novembre*
Une Buvette, un Café-restaurant style campagnard-lacustre et un Tea-room!
L'horaire varie chaque mois, renseignement par téléphone ou sur le site www.buvettedulac.ch

Informations :

Justice de Paix de la Gruyère	Tél. 026 305 86 40
Préfecture de la Gruyère	Tél. 026 305 64 00
Feu :	Tél. 118
Police :	Tél. 117
Urgences médicales :	Tél. 144
Hôpital de Riaz	Tél. 026 919 91 11
Médecin de garde de la Gruyère	Tél. 026 350 11 40
Pharmacie de service	Tél. 026 912 33 00

(En dehors des heures d'ouverture normales)